

CCAS de SAINT PAUL DE FENOUILLET
FICHES METIERS

FICHE METIER

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} classe

Au C. C. A. S. - 20, rue Arago - 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Lieu d'exercice des fonctions : résidence autonomie Pierre Brossolette, place Mendès France, 66220 ST PAUL DE FENOUILLET

Travail à temps complet 35/35ème

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

- 1- Effectuer le nettoyage et l'entretien des locaux
- 2- Assurer le service restauration
- 3- Assurer le service lingerie

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Nettoyer les sols, meubles et accessoires et les surfaces vitrées
- Contrôler les approvisionnements en matériel et produits
- Entretenir et ranger le matériel utilisé
- Trier et évacuer les déchets courants
- Assurer les commandes des repas (intranet)
- Réceptionner le portage des repas, en assurer la bonne conservation, le réchauffage, le dressage et le service en salle et exceptionnellement chez le résident
- Trier, laver et repasser le linge des résidents et de la collectivité (nappes, torchons, etc.)

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE :

Les savoirs :

- Connaître le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité...
- Maîtriser les règles d'applications du tri sélectif et respecter l'environnement en appliquant les consignes indiquées sur les produits utilisés
- Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas
- Contrôler les températures de la chambre froide

Les savoir-faire comportementaux :

- Être organisé et méthodique
- Respecter la confidentialité
- Détecter et signaler les anomalies et dysfonctionnement au supérieur hiérarchique
- Gérer ses stress et être réactif
- Prendre des initiatives et se fixer des priorités
- Savoir écouter les résidents et signaler au supérieur hiérarchique toute discorde s'il y a lieu

- Savoir travailler en équipe
- Savoir être autonome dans l'organisation du travail
- Être assidu et ponctuel

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

Horaires de travail du lundi au vendredi variants suivant la rotation des postes :

- poste entretien des locaux : matin 8 h 30 / 12 h 30 – Après-midi 14 h / 17 h 30
- poste restauration : 9 h / 16 h 30 (dont ½ heure de pose)

Hygiène et de sécurité : port d'une tenue adaptée fournie par la collectivité

Avantage logement de fonction

FICHE METIER

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Au C. C. A. S. - 20, rue Arago - 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Lieu d'exercice des fonctions : résidence autonomie Pierre Brossolette, place Mendès France, 66220 ST PAUL DE FENOUILLET

Temps non complet 30/35ème

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

- 1- Effectuer le nettoyage et l'entretien des locaux
- 2- Assurer le service restauration
- 3- Assurer le service lingerie

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Nettoyer les sols, meubles et accessoires et les surfaces vitrées
- Contrôler les approvisionnements en matériel et produits
- Entretenir et ranger le matériel utilisé
- Trier et évacuer les déchets courants
- Assurer les commandes des repas (intranet)
- Réceptionner le portage des repas, en assurer la bonne conservation, le conditionnement, le réchauffage, le dressage et le service en salle
- Trier, laver et repasser le linge des résidents et de la collectivité (nappes, torchons, etc.)

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE :

Les savoirs :

- Connaître le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité...
- Maîtriser les règles d'applications du tri sélectif et respecter l'environnement en appliquant les consignes indiquées sur les produits utilisés
- Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas
- Contrôler les températures de la chambre froide

Les savoir-faire comportementaux :

- Être organisé et méthodique
- Respecter la confidentialité
- Détecter et signaler les anomalies et dysfonctionnement au supérieur hiérarchique
- Gérer ses stress et être réactif

- Prendre des initiatives et se fixer des priorités
- Savoir écouter les résidents et signaler au supérieur hiérarchique toute discordance s'il y a lieu
- Savoir travailler en équipe
- Savoir être autonome dans l'organisation du travail
- Être assidu et ponctuel

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

Horaires de travail variants suivant la rotation des postes :

- poste entretien des locaux et blanchisserie : matin 8 h 30 / 12 h 30 – Après-midi 13 h 30 / 16 h
- poste restauration : 8 h 30 / 15 h (dont ½ heure de pose)

Hygiène et de sécurité : port d'une tenue adaptée fournie par la collectivité

FICHE METIER

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Au C. C. A. S. - 20, rue Arago - 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Lieu d'exercice des fonctions : résidence autonomie Pierre Brossolette, place Mendès France, 66220 ST PAUL DE FENOUILLET

Temps de travail : temps non complet 30/35ème

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

- 1- Effectuer le nettoyage et l'entretien des locaux
- 2- Assurer le service restauration
- 3- Assurer le service lingerie

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Nettoyer les sols, meubles et accessoires et les surfaces vitrées
- Contrôler les approvisionnements en matériel et produits
- Entretenir et ranger le matériel utilisé
- Trier et évacuer les déchets courants
- Réceptionner le portage des repas, en assurer la bonne conservation, le réchauffage, le dressage et le service en salle et exceptionnellement chez le résident
- Trier, laver et repasser le linge des résidents et de la collectivité (nappes, torchons, etc.)

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE :

Les savoirs :

- Connaître le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité...
- Maîtriser les règles d'applications du tri sélectif et respecter l'environnement en appliquant les consignes indiquées sur les produits utilisés
- Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas
- Contrôler les températures de la chambre froide

Les savoir-faire comportementaux :

- Être organisé et méthodique
- Respecter la confidentialité
- Détecter et signaler les anomalies et dysfonctionnement au supérieur hiérarchique
- Gérer ses stress et être réactif
- Prendre des initiatives et se fixer des priorités

- Savoir écouter les résidents et signaler au supérieur hiérarchique toute discordance s'il y a lieu
- Savoir travailler en équipe
- Savoir être autonome dans l'organisation du travail
- Être assidu et ponctuel

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

du lundi au vendredi : 8 h 45 / 12 h 30 - 14 h / 16 h 15

Hygiène et de sécurité : port d'une tenue adaptée fournie par la collectivité

FICHE METIER

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Au C. C. A. S. - 20, rue Arago - 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Lieu d'exercice des fonctions : résidence autonomie Pierre Brossolette, place Mendès France, 66220 ST PAUL DE FENOUILLET

Temps de travail : temps non complet 25/35ème

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

- 1- Effectuer le nettoyage et l'entretien des locaux
- 2- Assurer le service restauration
- 3- Assurer le service lingerie

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Nettoyer les sols, meubles et accessoires et les surfaces vitrées
- Contrôler les approvisionnements en matériel et produits
- Entretenir et ranger le matériel utilisé
- Trier et évacuer les déchets courants
- Assurer les commandes des repas (intranet)
- Réceptionner le portage des repas, en assurer la bonne conservation, le conditionnement, le réchauffage, le dressage et le service en salle
- Trier, laver et repasser le linge des résidents et de la collectivité (nappes, torchons, etc.)

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE :

Les savoirs :

- Connaître le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité...
- Maîtriser les règles d'applications du tri sélectif et respecter l'environnement en appliquant les consignes indiquées sur les produits utilisés
- Connaître et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas
- Contrôler les températures de la chambre froide

Les savoir-faire comportementaux :

- Etre organisé et méthodique
- Respecter la confidentialité
- Détecter et signaler les anomalies et dysfonctionnement au supérieur hiérarchique
- Gérer ses stress et être réactif
- Prendre des initiatives et se fixer des priorités
- Savoir écouter les résidents et signaler au supérieur hiérarchique toute discordance s'il y a lieu

- Savoir travailler en équipe
- Savoir être autonome dans l'organisation du travail
- Être assidu et ponctuel

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

Horaires de travail variants suivant la rotation des postes :

- Poste entretien des locaux : du lundi au vendredi 9 H / 14 H
- Poste restauration : du lundi au vendredi 9 H / 14 H

Hygiène et de sécurité : port d'une tenue adaptée fournie par la collectivité

FICHE METIER

ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL

Au C. C. A. S. - 20, rue Arago - 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Lieu d'exercice des fonctions : résidence autonomie Pierre Brossolette, place Mendès France, 66220 ST PAUL DE FENOUILLET

Temps de travail : temps non complet 20/35ème

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs pour les personnes âgées
- Organiser des rencontres intergénérationnelles
- Organiser « la Semaine Bleue »
- Organiser des sorties culturelles

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE :

Les savoirs :

- Motiver les personnes âgées pour participer aux animations,
- Entretenir le lien social,
- Repérer les personnes isolées,
- Être autonome,
- Gérer le budget imparti à l'animation,
- Être à l'écoute des résidents,
- Inviter et inciter les personnes âgées extérieures à la résidence à participer aux animations.

Les savoir-faire comportementaux :

- Être organisé et méthodique
- Détecter et signaler les anomalies et dysfonctionnement au supérieur hiérarchique
- Gérer ses stress et être réactif
- Prendre des initiatives
- Savoir écouter les résidents et signaler au supérieur hiérarchique toute discorde s'il y a lieu
- Savoir être autonome dans l'organisation du travail
- Être assidu et ponctuel

HORAIRES DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi : de 14 h à 18 h